

AVIS PUBLIC du résultat de l'élection

Municipalité	Date du scrutin
DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE	2023 10 01
	Année Mois Jour

Après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection,

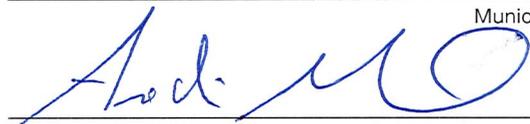
ANDRÉ _____ MARCIL _____
Prénom Nom

présidente ou président d'élection, annonce, par cet **AVIS PUBLIC**, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnés ci-dessous.

Poste	District, quartier ou poste (nom ou numéro)	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire(sse)			
Conseiller(-ère)	#2		NICOLE LACROIX
Conseiller(-ère)			

SIGNATURE _____

Donné à LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE le 2023-09-01
Municipalité Année Mois Jour



Présidente ou président d'élection

PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité	Date du scrutin
De la Paroisse de Saint-Léandre	2023 10 01
	Année Mois Jour

Je, André Marcil,
Présidente ou président d'élection, proclame, par la présente, que

NICOLE LACROIX
Prénom Nom

a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

OU

est ou reste la seule personne candidate et que,
par conséquent, a été élue au poste de

mairesse ou maire

conseillère ou conseiller

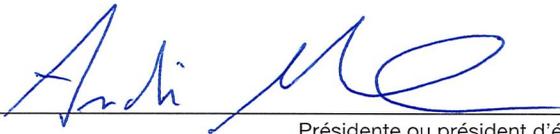
#2

Arrondissement, district, quartier ou poste (*nom ou numéro*)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

3251, 6E RANG ST-LÉANDRE G0J 2V0
Numéro et nom de voie App. Municipalité Code postal

SIGNATURE



Présidente ou président d'élection

2023-09-01

Année Mois Jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.